

	16,164.00	16,164.00	16,164.00	16,164.00	10,776.00	234,423.00	4,234,467.00	4,5
	15,726.00	15,256.00	33,245.00	3,423.00	34,422.00	42,234.00	34,233.00	1
00	2,276.00	25,412.00	54,322.00	2,342.00	,55Z.UU	1.00	564,523.00	1,3
3.00	18,174.00	3,654.00	23,312.00	3,423.00	23,423.00	34,53	246,723.00	3
10.00	55,320.00	55,320.00	9,220.00	234,423	234,233.00	45,344.0	24,423.00	(
619.00	31,428.00	31,428.00	31,428.00	31,4 00	534,457.00	45,573.00	442,344.00	4,1
1,231.00	14,772.00	14,772.00	14,772.00	14 1.00	14,772.00	14,772.00	10,334.00	
1,366.00	16,392.00	16,392.00	16,392.00	1 892.00	16,392.00	16,392.00	1,744.00	
1,264.00	15,168.00	15,168.00	15,168.00	,168.00	15,168.00	15,168.00	096.00	
4,890.00	58,680.00	58,680.00	58,680.00	3,680.00	58,680.00	58,680.00	4 100.00	
1,142.00	13,704.00	13,704.00	13,704.00	3,704.00	13,704.00	13,704.00	662.00	
1,327.00	15,924.00	15,924.00	15,924.00	5,924.00	15,924.00	15,924.00	3 465.00	
4,250.00	51,000.00	51,000.00	51,000.00	,000.00	51,000.00	51,000.00	1,1 ,000.00	1,
3,907.00	46,884.00	46,884.00	46,884.00	384.00	46,884.00	46,884.00	1 1,448.00	1,
3,156.00	37,872.00	37,872.00	37,872.00	3 72.00	37,872.00	37,872.00	3,184.00	1
3,133.63	480,091.00	512,603.00	550,009.00	3,955, 00	2,580,255.00	1,835,094.00	38,520.00	22
				-				

# Des informations clés à destination des autorités et du public

La directive Solvabilité II, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, impose notamment aux entités d'assurance de produire des rapports à destination des autorités et du public qui contiennent des informations clés comme le chiffre d'affaires, le bilan, les fonds propres et la solvabilité.

Pour garantir une qualité d'information au public, l'autorité de contrôle au niveau européen (EIOPA) préconise d'auditer les éléments qui composent ces rapports (document EIOPA-BoS-15 / 154). Compte tenu des enjeux, l'audit régulier des processus qui conduisent à la production de ces rapports est primordial pour garantir la qualité de l'information produite.

### Un audit complet, des données sources au reporting

La directive Solvabilité II a engendré une profonde refonte des processus au sein des entités d'assurance, à tous les niveaux de l'organisation, avec des enjeux complexes et multiples.



Circuit et traitement des données techniques, comptables, financières... provenant des sources internes (bases de gestion, infocentres...) et externes (réassureurs, gestionnaires d'actifs...)

Calcul des provisions techniques, des fonds propres, du SCR / MCR... Production des rapports quantitatifs et narratifs, solo et groupe.

### Une méthodologie d'audit fondée sur les risques et les enjeux

Notre démarche consiste à auditer les processus de l'ensemble de votre chaîne de production des rapports quantitatifs et narratifs exigés par la directive Solvabilité II.

Cette démarche repose sur une analyse préalable des risques et des enjeux associés à chaque processus.

Suite à cette analyse, nous testons la qualité du dispositif de contrôle interne associé aux processus, en tenant compte des spécificités de votre organisation.

Le cas échéant, nous formulons des recommandations d'évolutions opérationnelles de vos processus, pour améliorer leur efficacité.



### La qualité des données, au cœur des processus Solvabilité II

Initialement, la qualité des données concernait exclusivement les provisions techniques calculées dans le cadre de Solvabilité II mais le sujet s'est naturellement étendu, étant donné son importance.

La qualité des données concerne aujourd'hui l'ensemble de ces dernières, internes et externes, utilisées directement ou indirectement pour la production des rapports quantitatifs et narratifs exigés par Solvabilité II.

## Votre dispositif de qualité des données sera audité selon les axes suivants :

- Gouvernance, organisation et moyens, respect de la réglementation,
- Contrôle interne et maîtrise des risques associés aux données,
- Urbanisation et architecture des systèmes d'information.

### $|\rangle$

### La solvabilité, un indicateur clé complexe à mesurer

Le ratio de solvabilité est aujourd'hui un indicateur autant scruté par le marché que le chiffre d'affaires ou le résultat. Il résulte de nombreuses étapes de calcul complexes, portant à la fois sur les risques techniques et financiers (provisions techniques, marge de risque, fonds propres, SCR, MCR...). Il apparaît donc nécessaire de s'assurer que celui-ci est correctement calculé, conformément à la réglementation et aux pratiques du marché.

### SCube, notre solution complète dédiée à Solvabilité II

Pour identifier les éventuels écarts d'approche, les calculs liés à Solvabilité II seront intégralement reperformés avec SCube, depuis vos données sources jusqu'à la production des rapports quantitatifs.

SCube est une solution de calcul développée par Grant Thornton permettant de répondre à l'ensemble des exigences calculatoires liées à Solvabilité II.

- Calcul des provisions techniques, des fonds propres et du SCR / MCR,
- ▶ Production des QRT, des instances XBRL et des rapports narratifs,
- Projections ORSA stochastiques ou déterministes,
- ... Au travers d'une interface intuitive et une piste d'audit complète.

### Nos atouts pour vous accompagner

- Un cabinet auditeur de plus de 50 entités d'assurance, bénéficiant d'une signature reconnue sur le marché. Grant Thornton accompagne également en matière de conseil plus de 100 entités d'assurance,
- ▶ Une équipe d'intervenants expérimentés et dédiés à ce secteur (auditeurs financiers, actuaires, spécialistes de la gestion des risques, du contrôle interne et des systèmes d'information...).

## Contact



Laurent LUCIANI

Associé, Commissaire aux comptes Financial Services,

- T + 33 (0) 1 41 25 92 85
- T + 33 (0) 6 35 17 06 97
- E laurent.luciani@fr.gt.com



### Jérôme SANDER

Associé en charge de l'offre Actuariat

- T + 33 (0) 1 41 25 92 14
- P + 33 (0) 6 23 06 83 10
- E jerome.sander@fr.gt.com

# Grant Thornton France, membre du réseau international Grant Thornton



**Grant Thornton** France



**200** м€ de chiffre d'affaires



2000 collaborateurs

bureaux



associés







de chiffre d'affaires en 2020





bureaux



collaborateurs

### Agnès de RIBET

Directrice du marketina, de la communication et du business development

T + 33 (0)1 41 25 85 85

E agnes.deribet@fr.gt.com













« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International (Ltd (GTIL), GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial, GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses paraiques interperiodités. Les services professionnes sont delivés par les cualifies membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres. © 2021 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Création : Ynfluence. Crédit photo : shutterstock (photographies retouchées)